

Madame Soline GIRARD
Présidente Association « Epargnez-nous »
2 rue de la Prévoyance
28000 CHARTRES

AC n° 2013/4209
Affaire suivie par M. Alain CREZE
Chargé de mission auprès du Directeur Général
Tél. : 02.37.91.43.84
Fax : 02.37.91.36.39
Email : acreze@agglo-chartres.fr

Lucé, le 27 JUIL. 2013

Madame la Présidente,

Comme suite à notre réunion du 30 avril 2013, vous m'avez adressé le 10 juin 2013 une lettre faisant part des réflexions complémentaires de votre association à la suite de cette réunion.

Je ne vous répondrai pas sur les points touchant au projet « Pôle Gare » dans son ensemble car cela concerne d'abord mon collègue Daniel GUERET, auquel je ne peux que laisser le soin de vous répondre sur le sujet.

Comme vous le reconnaissez le dialogue a pu permettre d'apporter des améliorations au projet.

C'est ainsi par exemple que la gêne visuelle sur la Cathédrale, si elle ne peut totalement être évitée, est diminuée par rapport au projet initial. C'est ainsi également que différentes mesures ont été prises pour réduire les impacts sonores de l'équipement.

S'agissant de la réduction des impacts sonores, une mesure importante, prévue dès l'origine du projet, consiste en la création d'une cour de servie souterraine au niveau de l'équipement, accessible par une rampe d'accès depuis la voie nouvelle. Afin de réduire au maximum le niveau de la voie nouvelle au droit de l'équipement, la pente moyenne de cette rampe d'accès est de 9,8 %, c'est-à-dire la pente maximale autorisée par la réglementation. Il n'est pas possible ni réglementairement ni pour des raisons de sécurité des véhicules utilisant cette rampe, d'aller au-delà.

S'agissant de la circulation à la sortie des spectacles, diverses mesures en cours de développement devraient permettre de réduire l'utilisation de véhicules personnels : développement des modes doux, covoiturage ...

Par ailleurs, Chartres métropole étudie la possibilité, au moins pour les spectacles les plus importants, afin d'inciter les spectateurs à utiliser les transports en commun plutôt que leurs véhicules personnels :

- De prolonger les horaires de bus les soirs de spectacles.
- De mettre en place des transports à la demande pour ces spectacles pour les zones péri-urbaines.

Telles sont les informations complémentaires qu'il m'est possible de vous donner.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.



La Vice-présidente déléguée
Aux Grands Equipements d'Agglomération